

l'observatoire du sport

dans la Drôme

Depuis la rentrée 2013, l'année scolaire est passée de 144 jours à 180 jours de classe avec un retour à une semaine de quatre jours et demi, permettant d'intégrer des activités périscolaires inscrites dans des projets éducatifs territoriaux (PEDT).

Cette réforme des rythmes scolaires s'inscrit dans le cadre des décrets du 24 janvier 2013 et du 7 mai 2014 et de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013.

Cette lettre n°2 de l'observatoire du sport drômois a pour objectif de déterminer la place du sport dans ces activités périscolaires ainsi que le rôle et l'implication du mouvement sportif local dans ce dispositif.

Développer la culture sportive en France est un défi, un défi renforcé par l'obtention des Jeux Olympiques de Paris en 2024 et du programme « Héritage » associé à cette candidature. Véritable outil au service de la citoyenneté, le sport se doit d'être présent à chaque étape de notre vie.

Les activités périscolaires représentent un terrain d'action privilégié pour faire découvrir de manière ludique et adaptée le sport et les valeurs qu'il transmet et ce dès le plus jeune âge.

Cette enquête a été menée avant la publication du décret du 28 juin 2017, autorisant les communes qui le souhaitent à revenir à la semaine de quatre jours, supprimant par conséquent les activités périscolaires dans ces collectivités. A la rentrée 2017, 96 communes de la Drôme sont revenues à une semaine de quatre jours dans les écoles, soit 26% des communes du département.

Activités périscolaires et sport

CHIFFRES CLÉS NATIONAUX

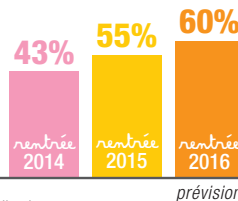
1 NAP - Généralités

Accueil des enfants en périscolaire

Des communes engagées dans la mise en place de nouveaux temps d'activités périscolaires (TAP)

93% DES COMMUNES déclarent avoir organisé un accueil périscolaire sur les trois heures dérogées par la réforme.

LA PART DES COMMUNES ORGANISANT LES TAP sous forme d'accueils de loisirs sans hébergement déclarés est en constante progression



Les accueils de loisirs sans hébergement répondent à certaines obligations notamment en matière de normes d'encadrement, de qualifications du personnel et de projet pédagogique.



231 €

Coût moyen mensuel brut/enfant pour les Communes en 2016

+ D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES POUR + D'ENFANTS

17 416 accueils périscolaires déclarés en 2012
 31 952 accueils périscolaires déclarés en 2015

982 708 places ouvertes en 2012
 3 058 064 places ouvertes en 2015

Des TAP MAJORITAIREMENT Gratuites **66%**

des communes ont opté pour la gratuité des nouvelles activités périscolaires un chiffre stable depuis 2014

2 Mouvement sportif et NAP

81 % Des Fédérations ont modifié leur offre de pratique dédiée au jeune public

1 1 personne par Fédération a été impliquée pour suivre le dispositif

76 % Des Fédérations se sont appuyées sur les initiatives développées par le CNOSF (fiches, vademecum, séminaires,...)

58 % Des CDOS/CROS sont intervenus dans la mise en place des activités périscolaires :

- dans le cadre des PEDT, GAD, etc.
- accompagnement des comités et clubs
- recensement des offres de pratiques sportives
- animations propres (CDOS 35 et 26)

Activités périscolaires et sport

CHIFFRES CLÉS DRÔMOIS



367 communes
 ↳ **164 communes** répondantes
 ↳ **140 communes** sans école

94 communes

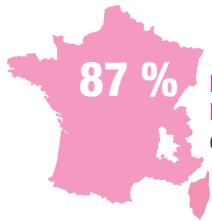
70 communes en regroupements communaux
 - 7 regroupements communaux



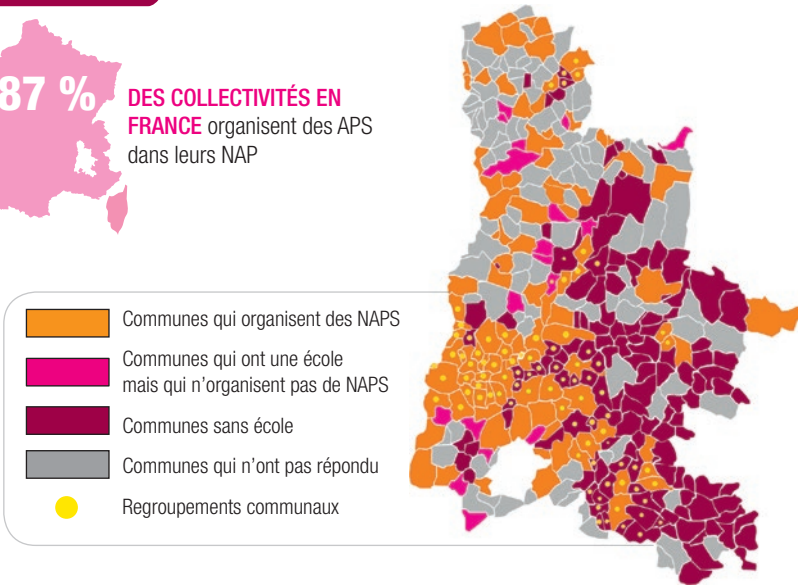
Glossaire : APS : Activités Physiques et Sportives NAP : Nouvelles Activités Périscolaires
 NAPS : Nouvelles Activités Périscolaires Sportives

1 Place et impact des NAPS dans les collectivités

A Répartition géographique



79 % DES COLLECTIVITÉS de la Drôme organisent des APS



B

La place des NAPS selon le nombre d'habitants dans la Drôme

9 COMMUNES SUR 10 de **+ de 1500** HABITANTS dans la Drôme organisent des APS dans leurs NAP



- de 1500 HABITANTS

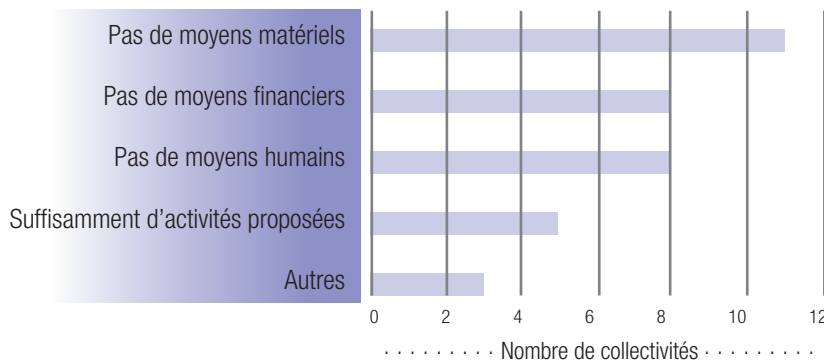


+ de 1500 HABITANTS

■ NAPS
 ■ Pas de NAPS

C

Raisons de l'absence de NAPS dans les communes n'en proposant pas



FAIR - PLAY

ÉQUIPE

dépassement de soi

jeux

COURSE

loisir
 emploi

compétition

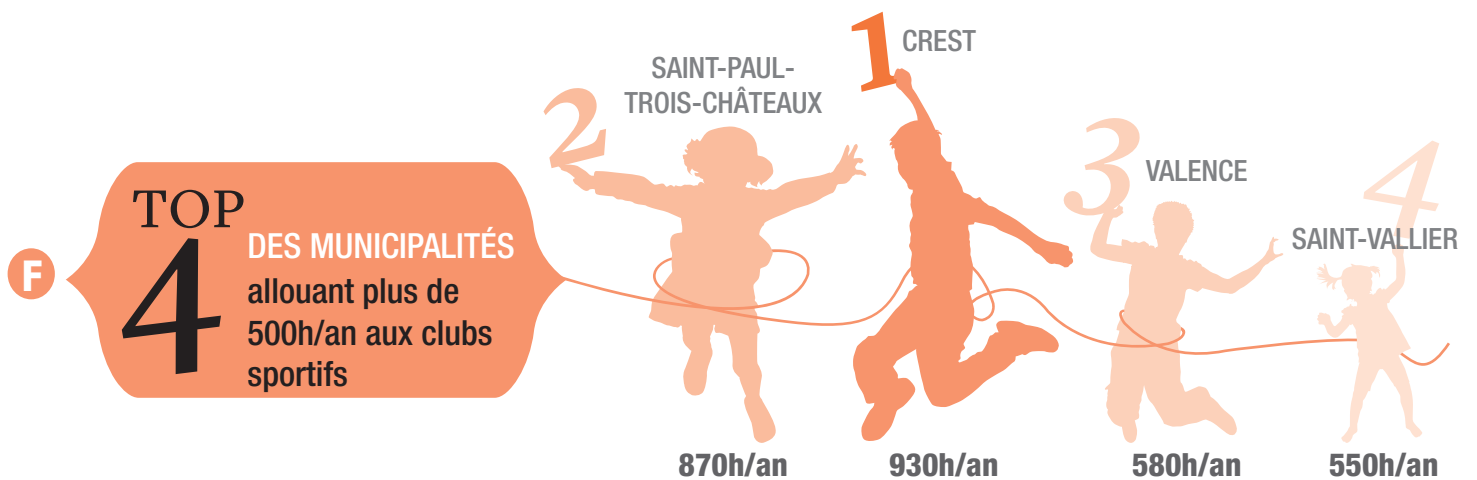
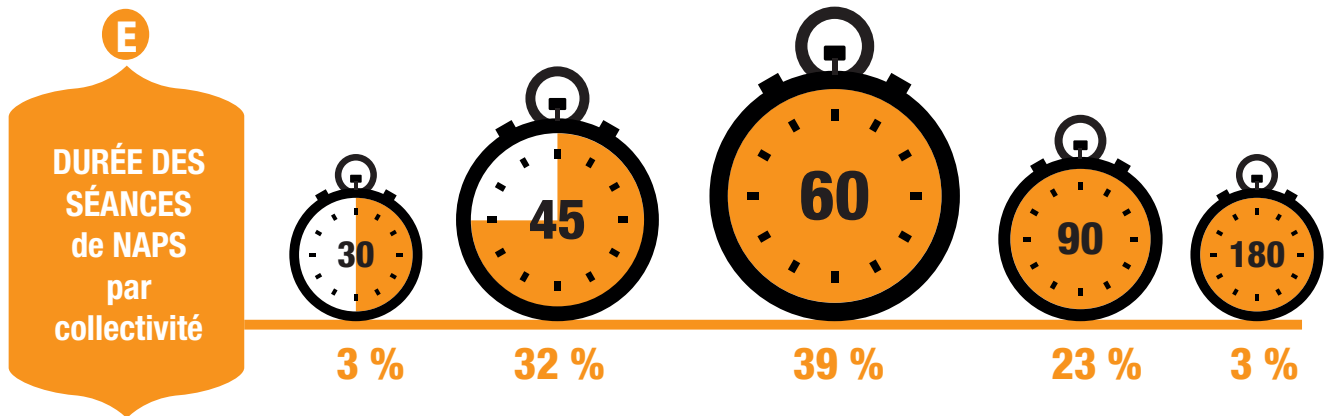
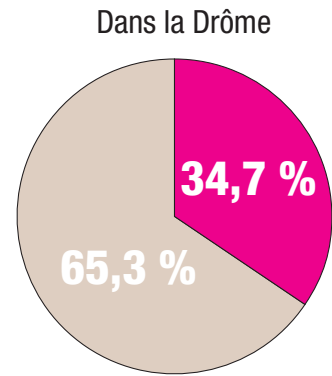
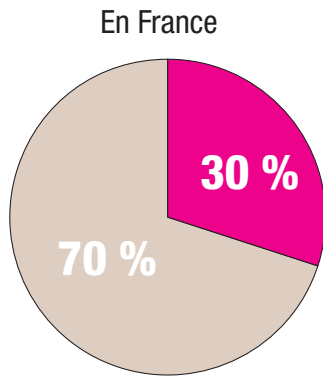
Sport
 engagement

FORMATION

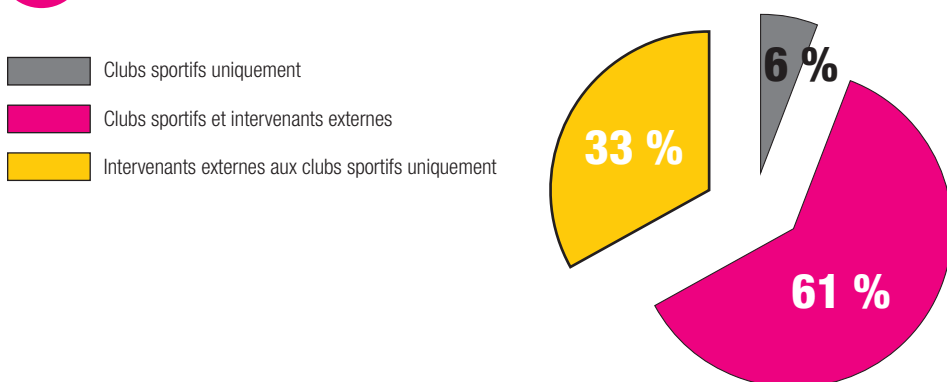
ENSEMBLE

solidarité

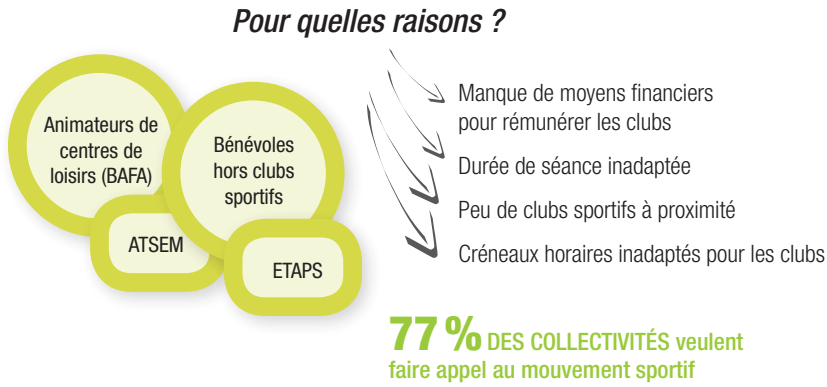
joie



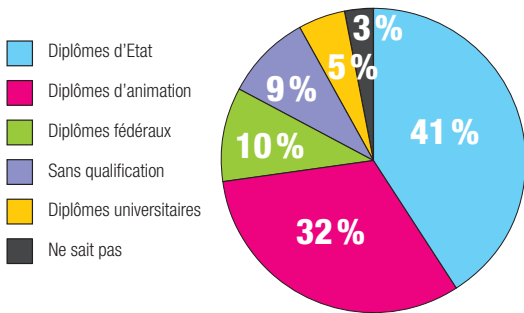
2 Les intervenants de NAPS dans la Drôme



A
INTERVENANTS
EXTERNÉS
au mouvement
sportif

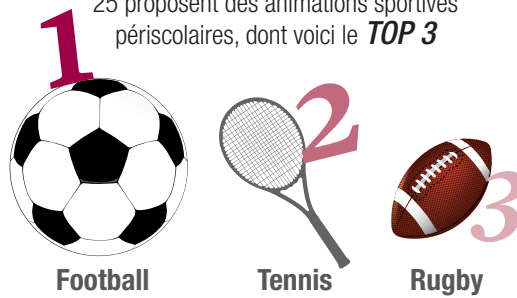


B
Intervenants
des clubs sportifs



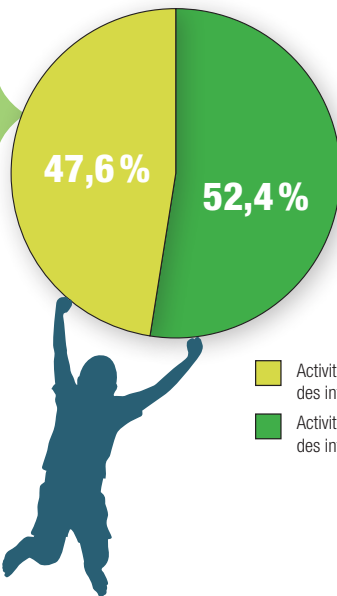
SUR 65 DISCIPLINES
ADHÉRENTES AU CDOS,

25 proposent des animations sportives périscolaires, dont voici le **TOP 3**



C
Culture sportive
rôle du CDOS

La volonté du CDOS et des collectivités à proposer des activités renforçant la culture sportive.



67,7%
DES COLLECTIVITÉS
souhaitent bénéficier
d'une activité
renforçant la culture
sportive des enfants

jeux
ÉQUIPE
FAIR - PLAY
dépassement de soi
COURSE
loisir
emploi
compétition
Sport
engagement
FORMATION
ENSEMBLE
solidarité
joie

Sources : Enquête AMF 2016 sur la réforme des rythmes scolaires http://www.amf.asso.fr/upload/fichiers/documents/AMF_14635BILAN_DE_LA_REFORME_DES_RYTHMES_SCOLAIRES.pdf

Rapport des députés P. Deguilhem et R. Juanico de septembre 2016 : « Promouvoir l'activité physique et sportive pour tous et tout au long de la vie : Des enjeux partagés dans et hors de l'école » <http://www.sports.gouv.fr/autres/juanico.pdf>

Enquête CDOS 2017 auprès des collectivités territoriales

Site education.gouv.fr - Des activités périscolaires de qualité pour tous les enfants (Rythmes scolaires) - Information - 10/06/2016

calandre © Pixabay - vectoropenstock.com - freepik.com